

Inventaire national des essais agronomiques réalisés avec des matières organiques et minérales d'origines urbaine et industrielle

Seconde partie : organismes maîtres d'œuvre et matières testées

Après avoir abordé la localisation des essais et les types de cultures concernées (Echo-MO n°32), nous allons nous intéresser aux organismes maîtres d'œuvre et aux matières testées.

Les organismes maîtres d'œuvre

La majorité des essais recensés dans ce document sont mis en œuvre par les Chambres d'Agriculture (89 fiches, soit 66 % des essais), par l'intermédiaire ou non des missions déchets. Ces essais sont souvent mis en place directement chez des agriculteurs, dans l'ensemble d'un département ou même d'une région (Bourgogne, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur). De nombreux partenaires scientifiques et techniques collaborent en général à ces essais en Chambres d'Agriculture.

Les autres essais ont lieu dans des organismes de recherche (CEA, INRA, etc. ; 14 fiches), des instituts techniques et stations d'expérimentations (ACTA, CERAFEL, SERAIL, etc. ; 12 fiches), des bureaux d'études et laboratoires d'analyses (11 fiches), l'enseignement (ENITAC, ENSAT, lycées agricoles ; 8 fiches), et les collectivités (2 fiches).

Dans certains organismes, notamment l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) et l'INRA, des personnes sont chargées de centraliser ces essais agronomiques ou de suivre des programmes d'expérimentation à l'échelle nationale. Elles ont activement contribué à la réalisation de ce travail de recensement général.

Ces essais sont supportés financièrement par les maîtres d'œuvre, avec l'appui, dans la plupart des cas, de partenaires financiers. Les maîtres d'ouvrage et partenaires financiers qui reviennent le plus souvent sont l'ADEME, les Agences de l'Eau, les collectivités territoriales (conseils régionaux, conseils généraux), les producteurs de déchets.

Les matières testées

Il s'agit des déchets d'origines urbaine ou industrielle pouvant présenter un intérêt en agriculture. La majorité des déchets donnant lieu à ces essais agronomiques sont des boues, avec généralement un grand nombre de comparaisons réalisées dans chaque essai recensé.

Les boues

Nous avons distingué plusieurs catégories de boues car il s'agit de matières bien différenciées ou d'origine identifiée. Les boues de stations d'épuration (STEP) représentent la majorité des boues testées. Il est précisé dans les fiches s'il s'agit de boues chaulées, déshydratées, liquides, pâteuses. Nous comptons ainsi 123 fiches dont les essais se font avec des boues. Parmi les boues de STEP, 28 fiches recensent des boues chaulées, 9 des boues déshydratées, 19 des boues liquides, 20 des boues pâteuses et 31 des boues compostées. 13 fiches mentionnent des essais avec des boues de papeteries. Différentes qualités de boues sont souvent comparées au sein d'un même essai.

Les autres matières

On note une très grande diversité de produits, notamment lorsqu'ils sont compostés ; nous les avons regroupés dans les catégories suivantes :

- compost d'ordures ménagères,
- compost de FFOM (Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères) ou de biodéchets,
- compost de déchets verts (seuls ou en mélange),
- effluents d'élevage non compostés,
- effluents d'élevage compostés,
- autres déchets organiques,
- matières minérales.

Concernant les composts d'ordures ménagères, il s'agit le plus souvent d'ordures ménagères « grises », c'est-à-dire brutes, non triées (10 fiches). Seulement 4 fiches présentent des essais avec des composts de FFOM ou biodéchets issus d'une collecte sélective, ces produits étant encore peu testés du fait de la mise en place récente des collectes sélectives des biodéchets des ménages. Les déchets verts sont les produits organiques d'origine urbaine les plus testés après les boues (28 fiches). Ils sont souvent compostés en mélange, avec des boues, des déjections animales, des FFOM, etc.

On notera le nombre important d'essais avec des effluents d'élevage, compostés (8 fiches) ou non (43 fiches), bien que notre recensement ne portât pas sur ces produits, car ils sont souvent inclus dans les essais comparatifs avec les déchets d'origine urbaine. Ces effluents sont effectivement utilisés comme élément de comparaison, des références agronomiques pouvant exister localement pour ce type de matières organiques. La valorisation des déchets d'origine urbaine testés peut alors être beaucoup plus rapide.

Les autres déchets organiques sont nombreux et très variés (27 fiches), allant de produits liquides comme des eaux de lavage de cuves, à des produits très secs comme la paille de lavandin ou les fibres de coco. Ces produits proviennent la plupart du temps d'industries agro-alimentaires ou du milieu agricole : marc de raisins composté, tourteaux de café, substrats horticoles organiques, fruits de retrait.

Dans les matières minérales (6 fiches) nous avons des éléments traces métalliques apportés sous forme de sels dans un essai sur le devenir de ces éléments apportés en grande quantité, des coquilles d'œufs, des cendres de combustion.

Enfin, pour permettre plusieurs types de recherche sur les essais, nous avons établi 9 index différents :

- Index des organismes, pour trouver rapidement tous les essais menés par tel ou tel type d'organisme ;
- Index géographique général, permettant de retrouver une expérimentation précise connaissant son lieu d'implantation (régional, départemental, local) ;
- Index géographique par département, pour repérer tous les essais ayant lieu dans un département ;
- Index des interlocuteurs, permettant de trouver tous les essais suivis par une même personne ;
- Index des produits étudiés, pour lister tous les essais menés avec tel ou tel type de produit ;
- Index techniques : autres mots-clés permettant de retrouver rapidement une expérimentation, par exemple ayant lieu avec une espèce végétale particulière :
 - index par type de sol,
 - index par cultures,
 - index par types d'analyses,
- Index des objectifs et programmes, permettant de retrouver un essai qui présente un objectif particulier, ou la liste des fiches se rattachant à un programme national.

Pour plus d'informations :

Anne-Marie DUCASSE-COURNAC à ORGATERRE : ducasse.orgaterre@wanadoo.fr ; tél. : 04 90 77 23 35
Fabienne MULLER-DAVID à l'ADEME : fabienne.muller@ademe.fr ; tél : 02 41 20 41 20